



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse

06 décembre 2023

Egalité dans l'espace public : 9 nouveaux noms d'emplacements féminisés

A la suite du dépôt d'un dossier de propositions de changements de noms de rues par la Ville de Genève auprès de la Commission cantonale de nomenclature (CCN) en juin dernier, le Conseil d'Etat a accepté la féminisation de 9 noms parmi les demandes soumises. La municipalité se réjouit de cette décision qui entérine la 3^{ème} étape d'un processus entamé en 2020 pour plus de reconnaissance et de visibilité des femmes dans l'espace public.

Les femmes sont largement sous-représentées dans les noms de rue à Genève, alors qu'elles ont largement contribué à l'histoire du canton et de ses communes. Jusqu'en 2020, parmi les rues portant des noms de personnes, seules 7% faisaient référence à des femmes. Ce constat, partagé partout dans le monde, n'est pas compatible avec les revendications actuelles en matière d'égalité. Pour que les femmes et leurs histoires puissent être visibles et (re)connues aujourd'hui, elles doivent être en bonne place dans nos récits collectifs ainsi que dans leurs manifestations symboliques.

Après avoir féminisé 10 noms d'emplacements en 2020 et 10 autres en 2022, la Ville a souhaité proposer 16 changements de noms de lieux supplémentaires, choisis par un groupe de travail pluridisciplinaire. Après avoir communiqué à ce sujet, notamment en envoyant un courrier aux habitant-e-s et aux entreprises concernées et en organisant une séance d'information, elle a déposé cet été un 3^{ème} dossier auprès de la Commission cantonale de nomenclature (CCN), pour féminiser ces noms de lieux supplémentaires. Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action municipal « Objectif zéro sexisme dans ma ville », fait suite au projet *100Elles** (www.100elles.ch) et à la motion M-2536, acceptée par le Grand Conseil en 2019 et demandant le changement de dénomination de 100 rues dans le canton dans un délai de trois ans.

Une étape supplémentaire vers une représentation plus équilibrée

Lors de sa séance du 6 décembre 2023, le Conseil d'Etat a validé le changement de 9 dénominations sur le territoire de la Ville de Genève. Le parc du 14-Juin, date de l'inscription du principe de l'égalité dans la Constitution helvétique et de la Grève des femmes, remplacera le Parc Harry-MARC à Plainpalais. La rue de l'Ecole-de-Chimie, où la Collective, projet porté par la Fondation Maison des Femmes* a élu domicile, deviendra la rue Pearl-GROBET-SECRETAN. La place Sturm, qui abrite le Pavillon de la danse, sera renommée en hommage à la danseuse Beatriz Consuelo. La résistante Noëlla Rouget aura aussi sa place à proximité du Consulat de France et du Monument aux Morts. Toutefois, la rue proposée pour porter le nom de Grisélidis Réal n'a pas été retenue. Le nom de l'écrivaine et prostituée ayant été précédemment validé par le Conseil d'Etat et au vu des demandes du Conseil municipal et de la société civile afin de l'honorer, une nouvelle proposition sera faite prochainement la concernant. La Ville salue la décision du Conseil d'Etat et se réjouit de cette nouvelle étape vers une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les rues genevoises.

Les personnes et entreprises concernées par les changements de dénomination seront informées par courrier de la suite du processus. Les informations nécessaires leur seront transmises cet hiver pour faciliter cette transition, qui sera effective d'ici le mois de juin 2024. Les démarches à entreprendre seront limitées puisque la plupart des modifications se feront de manière automatique et groupée (OCPM, SIG, La Poste, etc.). Une plaque « anciennement » sera apposée avec l'ancien nom de la rue sous la nouvelle dénomination, ce qui permettra de garder la trace du changement réalisé et de faciliter la transition.

Plus d'information sur ce dossier et les actions de la Ville de Genève sur les enjeux de genre dans l'espace public : www.geneve.ch/zero-sexisme et sur les changements de noms de rues : www.geneve.ch/changement-noms-rues



V I L L E D E
G E N È V E

Contact pour les médias :

Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle, Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), 078 760 97 97 ou anna.vaucher@ville-ge.ch

Annexes :

- Changements de dénominations validés par le Conseil d'Etat :

Nom actuel	Nouveau nom
Rue de Beaulieu	Chemin Rosette-WOLCZAK
Place Charles-STURM	Place Beatriz-CONSUELO
Portion de la route de Chêne (tronçon devant l'Ecole internationale et perpendiculaire à la grande route de Chêne)	Rue Marie-Thérèse-MAURETTE
Rue de l'Ecole-de-Chimie	Rue Pearl-GROBET-SECRETAN
Parc Harry-Marc	Parc du 14-Juin
Rue du Mandement	Rue Hélène-de-MANDROT
Rue PETIT-SENN	Rue Anne-de-LUSIGNAN
Chemin derrière la Queue d'Arve (entre le Pont Hans-Wilsdorf et le Pont de Saint-Georges)	Chemin Renée-COLLIARD
Portion de la rue Jean-SÉNEBIER (entre la rue St-Léger et la rue Imbert-Galloix)	Place Noëlla-ROUGET

- Liste des rues dont le changement de dénomination a été refusé par le Conseil d'Etat :

Place des Alpes
Promenade Charles-MARTIN
Rue de Jargonant
Avenue KRIEG
Rue PICTET-De-BOCK
Rue SAUTTER
Rue du Village-Suisse (tronçon entre la rue des Maraîchers et la rue d'Yvoi)